

**Communiqué conjoint à l'issue du 8<sup>e</sup> Forum de dialogue politique entre la France et l'Afrique du Sud, organisé à Prétoria le 28 février 2019**

Le 8<sup>e</sup> Forum de dialogue politique entre la France et l'Afrique du Sud, coprésidé par M. Jean-Yves Le Drian, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, et par Mme L. N. Sisulu, ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, a eu lieu à Prétoria le 28 février 2019. Pour la première fois, le Forum était organisé au niveau ministériel.

À cette occasion, les deux ministres ont exprimé la détermination de la République française et de la République d'Afrique du Sud à :

- organiser régulièrement des réunions bilatérales structurées au niveau ministériel ;
- défendre leurs valeurs démocratiques communes et à promouvoir un multilatéralisme fort ;
- renforcer leur coopération au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont l'Afrique du Sud est un membre non permanent pour la période 2019-2020 ;
- renforcer leur coopération dans le cadre du G20 ;
- réduire les inégalités au niveau mondial en collaboration avec l'Afrique, dans le cadre de la présidence française du G7 ;
- continuer à soutenir l'Accord de Paris sur le changement climatique, ainsi qu'une vision commune de l'environnement et des droits de l'Homme ;
- continuer à mener une réflexion et un dialogue réguliers sur la façon de répondre aux préoccupations en matière de paix, de sécurité et de développement en Afrique ;
- approfondir les relations de travail entre l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations Unies pour favoriser le maintien de la paix, la sécurité et la gouvernance et promouvoir la démocratie en Afrique ;
- renforcer leur coopération dans l'océan Indien et à poursuivre les discussions concernant le rôle de la France dans l'Association des États riverains de l'océan Indien ;
- conclure des arrangements pour la Commission mixte économique ministérielle de 2019 en Afrique du Sud, pour faire progresser les relations commerciales et en matière d'investissements ;

- achever la mise en œuvre du Cadre de partenariat France-Afrique du Sud pour la période allant de 2016 à 2019, et renouveler ce Cadre pendant le 9<sup>e</sup> Forum de dialogue politique en 2020 ;
- mettre en œuvre les accords existants, ainsi que les nouveaux accords signés lors du 8<sup>e</sup> Forum de dialogue politique, à savoir :
  - l'Accord relatif à la coopération dans le domaine de l'éducation de base ;
  - la Déclaration d'intention relative à la création d'une bourse cofinancée pour les étudiants de master et de doctorat ;
  - l'Accord-cadre entre le Centre national d'études spatiales et l'Agence spatiale sud-africaine en matière de coopération spatiale ;
  - l'Accord de facilité de crédit entre l'Agence française de développement (AFD) et la Société de développement industriel d'Afrique du Sud (IDC) ;
  - l'Accord de financement entre l'Agence française de développement et la Société de développement industriel d'Afrique du Sud ;
  - le Mémoire d'entente entre le Parc national de La Réunion (PNR) et les Parcs nationaux d'Afrique du Sud (SANParks) ;
  - le Protocole de coopération entre l'Association pour le Centre de ressources et d'appui sur le risque requin à La Réunion (ACRAR) de la République française et le KwaZulu-Natal Sharks Board de la République d'Afrique du Sud.
- continuer à étudier les possibilités communes dans les domaines évoqués lors du 8<sup>e</sup> Forum de dialogue politique, notamment :
  - le soutien en matière de développement apporté à l'Afrique du Sud par l'Agence française de développement ;
  - la coopération dans le domaine de l'éducation de base ;
  - la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation ;
  - le renforcement des capacités des services publics, en particulier entre l'École nationale d'administration (ENA) et l'École nationale de gouvernement (NSG) ;
  - la coopération dans le domaine de la science, de la technologie, de l'innovation et de la recherche ;
  - les échanges en matière de commerce et d'investissements et les examens bilatéraux réguliers ;
  - la coopération dans le domaine de l'énergie, en accordant une attention particulière à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables ;
  - la coopération dans le domaine des transports ;
  - la coopération dans le domaine de la santé ;
  - la coopération dans le domaine des arts et de la culture ; et
  - le soutien aux organisations de la société civile sud-africaines.

En conclusion, les ministres sont convenus que la prochaine réunion du Forum de dialogue politique aurait lieu à Paris, à une date décidée d'un commun accord dans le courant de l'année 2020.